



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 30 janvier 2025

Présents : Monsieur Christian Verdin, **Bourgmestre**
Madame Rébecca Licher, Monsieur Yvon Rollin, Monsieur Raphaël Lambotte, **Échevins**
Madame Pascale Schmitz, **Présidente du CPAS**
Monsieur Freddy Gridelet, **Président**
Monsieur Christophe Piels, Monsieur Didier Delmotte, Madame Éloïse Truc, Madame
Emmanuelle Warzee, Madame Florence Bonfond, Monsieur Frédéric Léonard, Monsieur Jean-
Marc Demonty, Madame Maud Lacasse, Monsieur Patrick Tromme, Madame Mallika Abraham,
Conseillers
Monsieur Thomas Laruelle, **Directeur Général**
Excusé(s) : Madame Marianne Dupont, **Échevine**

Secrétariat communal - Déclaration de politique communale - Décision

LE CONSEIL COMMUNAL, en séance publique,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment son article L1123-27 §1 ;

Vu la déclaration de politique communale soumise par le Collège communal reprise ci-dessous :

Déclaration de politique communale

Notre déclaration de politique communale vous est présentée dans les deux mois après l'installation du Collège communal.

Le choix du nom, C@p Citoyens, de la majorité met de suite l'accent sur les personnes, c'est le citoyen qui est au centre de nos décisions. La population est désireuse d'un contact direct avec ses mandataires et ses conseillers, qu'il s'agisse de l'administration, du service des travaux, du secteur de l'enseignement, du CPAS, de l'Office du tourisme. Cette proximité est au cœur de notre dialogue avec les personnes comme avec les associations de tous nos villages.

Insister sur la diversité de nos villages est un rappel nécessaire. Nous habitons une belle commune, vaste (56,91 km²), composée de plus de douze villages ou hameaux, où la densité de population est faible (90h/km²). C'est aussi une commune verte, la qualité de l'air y est très bonne. La commune a elle-même un patrimoine important, plus important que d'autres communes avec lesquelles la comparaison est possible ; des centaines d'hectares de prairies et de bois. Auxquelles on peut ajouter des témoins architecturaux très anciens.

Mais nous avons aussi des désavantages. Bornons-nous à indiquer que nos ressources sont limitées et irrégulières (essentiellement forestières), que nous n'avons pas de revenus semblables à d'autres communes, même voisines, et qui proviennent de l'exploitation de centrales électriques, d'eaux minérales,
...

Nous insistons sur ces données chiffrées parce que nos choix de vie et d'investissements dépendent de nous surtout, et qu'ils exigent une gestion financière rigoureuse. Hors indexation, nous nous refusons à augmenter la fiscalité, sachant que la situation financière de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Etat fédéral est très difficile.

Les contacts avec la population mettent souvent l'accent sur la sécurité routière : les abords de nos écoles, de nos commerces, l'absence de trottoirs ou d'accotements, la vitesse sur des routes ou des rues étroites inadaptées au trafic actuel. Nous y consacrerons les sommes nécessaires pour y remédier

progressivement avec l'aide des autorités de tutelle et en consultant la population concernée. Nous garderons des contacts aussi étroits que possible avec les communes de Hamoir et de Durbuy pour le prolongement du Ravel entre Hamoir et Bomal, en pensant aux villages les plus touristiques de notre commune : Sy, Logne, Palogne, Vieuxville.

L'autre sujet souvent abordé par la population, ce sont les inondations, qu'il s'agisse d'inondations comme telles ou des nuisances dues au ruissellement. Nous nous sommes engagés à réparer les derniers dégâts des inondations, qui concernent surtout des berges de ruisseaux et nous y mettrons les crédits nécessaires. Comme nous ne disposons pas encore des informations sur le prochain plan communal et les subsides de la Région wallonne, communément appelé le PIC, il est difficile de fixer des objectifs précis aujourd'hui, mais nous pouvons assurer que nous y consacrerons des crédits importants et que nous insisterons auprès des autorités compétentes pour que des changements significatifs soient apportés dans la gestion des eaux et plus précisément des rivières. Nous avons un réseau routier important (160 km) et le changement climatique entraîne des conséquences auxquelles il faut se préparer méthodiquement. Pour ces aménagements et ceux à venir, nous entendons poursuivre une collaboration étroite avec la cellule GISER et la CWPSS de la Région Wallonne.

La moyenne d'âge de la population est légèrement plus élevée que celle de communes comparables. Pour l'ensemble de la population, un accès optimal aux soins de santé doit être garanti. Nous serons à l'écoute des différents besoins du corps médical et paramédical. Un autre problème récurrent, c'est la garde des enfants. Aussi le projet d'une crèche au centre du village de Ferrières est important. Comme est importante l'offre d'enseignement, maternel, primaire et secondaire avec le collège Saint-Roch, enseignement communal, de la Fédération ou du libre. Tant que les finances le permettront, nous chercherons à sauvegarder les équipes pédagogiques et à accorder les subsides pédagogiques pour les activités de nos enfants. La rénovation complète de la piscine de Saint-Roch est un bon exemple de soutien à la jeunesse et aux plus âgés, où six communes et le collège sont associés.

La vie associative est une caractéristique de nos villages. Les espaces et moments de convivialité existants seront renforcés et d'autres créés. L'Office du tourisme joue ici un rôle clé, en soutien des initiatives locales : les clubs sportifs, la bibliothèque, Le livre en fête, la course de côtes à Sy, les marches ADEPS, les musées, les concerts comme ceux organisés par Bucolique et les concerts classiques où nos lieux de culte s'y prêtent. Nous resterons attentifs à une collaboration avec le musée provincial de La Bouverie et le domaine de Palogne. Nous n'oublions pas non plus les ASBL de plusieurs villages, afin de les soutenir, mais aussi en demandant à de nouvelles ASBL qui verraient le jour, une gestion responsable, semblable à la gestion des ASBL existantes. L'autonomie va de pair avec la responsabilité. Le CPAS joue un rôle important afin de permettre à nos aînés de garder leur autonomie, d'aider les gens sans moyen de transport et d'offrir des services pour les personnes devant vivre de plus en plus dans un monde numérique, mais aussi et surtout de garantir aux Ferrusiens l'accès aux droits sociaux de base.

Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, la commune de Ferrières possède un patrimoine plus important que d'autres communes comparables, comme il apparaît dans le cluster publié par Belfius. Les quatre implantations scolaires l'expliquent, et il faudra continuer à mieux les isoler et à encourager les économies d'énergie, y compris en motivant les enfants dans des projets concrets. D'autres bâtiments communaux ont besoin d'isolation et de rénovation. C'est une nécessité de les entretenir en même temps que nous construisons de nouveaux bâtiments. Des solutions de sécurité sont à envisager avec la zone Hemeco pour ces bâtiments plus anciens, encore fonctionnels et témoins de notre passé architectural. A cet égard, la chapelle romane de Vieuxville mérite toute notre attention et des contacts seront pris avec la Commission royale des monuments et des sites ainsi qu'avec l'évêché et la fabrique. L'accès au château de Grimonster, domaine privé, mais très lié à l'histoire de Rouge Minière et du village de Ferrières, sera amélioré. Un autre lieu, très ancien et de toute beauté, c'est le château de Fanson, très lié lui aussi au village de Xhoris. Nous prendrons contact avec le propriétaire afin de faire bénéficier la population locale de cette architecture et des collections renommées. Dans un tout autre domaine, les deux prochaines années seront consacrées à la construction du nouvel atelier du service des travaux, projet qui va démarrer en mars et qui terminera le PIC 2022-2024. Enfin, des décisions doivent sans tarder être prises à propos des édifices de culte, les églises de Ville, de Vieuxville et le presbytère de Xhoris.

L'environnement de notre belle commune verte occupe une place de choix dans la responsabilité des mandataires communaux. Nous entretenons des rapports fructueux avec la DNF et le service provincial des cours d'eau. A plusieurs reprises ces 30 dernières années, la commune a acquis des hectares de forêts. Leur entretien, ainsi que les chemins et les chasses, sont l'objet de notre attention. L'espace consacré à Natura 2000 est renforcé. En matière d'énergie, la fin du remplacement des luminaires par des LED se rapproche. Et pour ce qui est de l'éolien, la population de Xhoris et de Ville, ainsi que la population des villages de Werbomont, de Grand-Trixhe, de Bosson et de Burnontige, ont exprimé de vives critiques que nous avons relayées, les nuisances humaines et environnementales ne peuvent être balayées d'un revers

de main au nom d'un prétendu intérêt public supérieur. D'autres pistes d'énergies renouvelables existent et seront étudiées.

L'habitat, comme dans bien d'autres petites communes rurales, fera l'objet dans les années à venir de débats et de recherches de compromis. Grâce à la qualité de vie qu'offre notre commune et à notre proximité avec l'autoroute E25, les demandes de construction et de rénovation sont nombreuses. Nous accorderons une attention particulière aux besoins des jeunes ménages. Une stagnation du nombre d'habitants empêcherait rapidement le développement de services et limiterait les possibilités de continuer à améliorer nos infrastructures. Rappelons que la moyenne d'âge de notre population est assez élevée. Encore faudra-t-il que des règles souples mais claires soient établies en matière d'urbanisation, et cela en concertation avec les villages. Aussi un schéma de développement communal devra être établi durant ces quatre ou cinq prochaines années.

On le voit, les besoins de la population sont importants. Et la déclaration de politique générale insistait dès les premiers mots sur nos finances limitées, même si aujourd'hui elles sont dans un bon état. Mais parler de projets sans envisager les ressources pour les réaliser serait une attitude de légèreté. Et l'on sait où en Wallonie, dans certaines villes et communes wallonnes, cela les a menées. Nous avons plus haut déclaré notre volonté de ne pas augmenter la fiscalité, hors indexation bien sûr. Parmi les pistes, il faut envisager la vente de bâtiments et de terrains à bâtir. Fixer une politique immobilière est nécessaire. Rester ferme dans la gestion journalière, nous fixer des objectifs raisonnables, est et restera plus que jamais impératif vu le contexte de la Région, du pays et même de l'Europe.

Nous espérons que le Conseil aura durant ces six années un esprit constructif, où la solidarité et le sens du bien commun nous distingueront aux yeux de la population.

DÉCIDE :

par 9 oui et 7 abstentions

Art 1 : d'adopter cette déclaration de politique communale.

Art 2 : Celle-ci sera publiée conformément à l'article L1133-1 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Par le Conseil Communal,
En séance susmentionnée,

Le Directeur Général
Thomas Laruelle

Le Bourgmestre
Christian Verdin

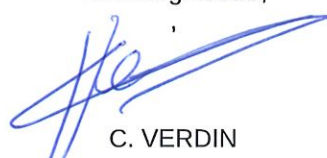
Pour extrait conforme, délivré le vendredi 31 janvier 2025.

Le Directeur Général,


T. LARUELLE



Le Bourgmestre,


C. VERDIN

